**Vagues de chaleur : premier plan national**

*Alors que la fréquence des vagues de chaleur devrait être multipliée par deux d’ici 2050, la France doit se préparer. Pour anticiper, Christophe Béchu, ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, lance le premier plan national de gestion des vagues de chaleur. Présenté le 8 juin 2023, ce nouveau plan prolonge le dispositif canicule géré par le ministère en charge de la santé, en l’élargissant aux impacts non directement sanitaires : transports, énergie, agriculture, éducation, sports…*

**Augmentation des vagues de chaleur en France**

Manifestations du changement climatique en cours, les vagues de chaleur sont de plus en plus intenses, fréquentes, précoces et longues. En France, avant 1989, elles s’observaient en moyenne une fois tous les 5 ans. Depuis 2000, elles reviennent tous les ans. Et cette augmentation des vagues de chaleur va encore se poursuivre : elles seront deux fois plus nombreuses d’ici 30 ans.

**Chiffres clés 2022**

**+ de 1 500** records de chaleur battus dans les territoires

**10 mois** de l’année plus chauds que la normale (seuls janvier et avril font exception)

## juin 2022 détient le record de la vague de chaleur la plus précoce jamais enregistrée au niveau national

**93 départements** concernés par des restrictions d’eau

**75 départements** en situation de crise sécheresse

**Des impacts sur la population et dans de nombreux domaines**

Les vagues de chaleur ont des impacts significatifs sur notre santé, en particulier chez les populations vulnérables comme les personnes âgées et les enfants. Mais elles affectent aussi notre environnement (sécheresse, incendies de forêts…), notre agriculture, notre économie et notre vie sociale et culturelle.

**Un plan pour compléter le dispositif sanitaire déjà en place**

Afin de limiter l’ensemble de ces impacts, l’État met en place le 1er plan d’anticipation des vagues de chaleur. Il s’appuie sur le système de vigilance spécifique mis en place par [Météo France](https://vigilance.meteofrance.fr/).

Ce nouveau plan complète le dispositif canicule sur les risques sanitaires piloté par le [ministère de la Santé et de la Prévention et Santé publique France](https://www.santepubliquefrance.fr/determinants-de-sante/climat/fortes-chaleurs-canicule/notre-action/#tabs) depuis 2004. Il n’a pas vocation à le remplacer.

**Des actions concrètes et à court terme**

Création de pièces rafraîchies dans les écoles, diffusion de SMS en cas de situation exceptionnelle, recensement systématique des îlots de fraîcheur et des fontaines dans les communes, mobilisation des jeunes en service national universel pour mieux recenser les personnes vulnérables…

Le plan national de gestion des vagues de chaleur se décline en 27 actions détaillées. Parmi elles, 15 mesures phares seront effectives dès l’été 2023.

Ces actions s’organisent autour de quatre axes : limiter les impacts sur la vie quotidienne des Français, assurer la continuité des services publics essentiels, assurer la continuité de la vie économique et protéger les milieux et ressources naturels.

**En savoir plus :** www.ecologie.gouv.fr